Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Électricien, veuillez visiter :
bpelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ÉLECTRICIEN • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Expression Française et ouverture sur le monde

Session 2005 • Code sujet : **Brevet Professionnel IEE** • Durée : **3h**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Dessin de Plantu sur la présence de produits chimiques près des habitations** (3 questions) — Page 3
2. **La directive Seveso et ses axes d'action** (3 questions) — Page 5
3. **Répartition régionale des établissements classés Seveso** (3 questions) — Page 7
4. **Affiche de consignes de sécurité en cas d'accident industriel** (3 questions) — Page 9
5. **Récit de l'explosion de l'usine AZF et de ses conséquences** (3 questions) — Page 10
6. **Urbanisme, risques industriels et décisions des élus** (3 questions) — Page 12
7. **Évolution du budget français de prévention des pollutions et des risques** (3 questions) — Page 13
8. **Rédaction au choix sur les risques industriels ou une catastrophe** (2 questions) — Page 15
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — Page 17

Sujet officiel (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2005/BP Électricien - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2005 - 1-Sujet.pdf

1. Dessin de Plantu sur la présence de produits chimiques près des habitations

Le document est un dessin de Plantu paru dans Le Monde des 23 et 24 septembre 2001. Il montre une maison entourée d'installations et de produits chimiques industriels.

Question 1.1. **Indiquez la nature de ce document.**

Il s'agit d'un **dessin de presse** de Plantu, publié dans *Le Monde* des 23 et 24 septembre 2001. Le dessin associe une maison à des appareils et des récipients évoquant un laboratoire chimique. Les flèches et les étiquettes rendent les substances représentées immédiatement identifiables. Cette mise en scène volontairement frappante attire l'attention sur le sujet et invite le lecteur à réfléchir au voisinage entre les logements et les activités industrielles à risque.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dessin de presse de Plantu, publié dans *Le Monde* des 23 et 24 septembre 2001, sur les risques industriels.

Question 1.2. **Caractérisez l'environnement de la maison représentée.**

La maison apparaît dans un environnement dominé par des installations chimiques :

- Des tuyaux, des flacons et des récipients de laboratoire l'entourent.
- Les étiquettes désignent notamment l'oxyde d'azote, le nitrate, l'ammoniaque et l'acide nitrique.
- La maison est représentée à l'intérieur même de cet ensemble, sans espace de protection visible.

Sa petite taille contraste avec les appareils qui l'encadrent et donne l'impression qu'elle est vulnérable face aux risques chimiques.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La maison est minuscule et représentée au milieu d'appareils chimiques, entourée de substances potentiellement dangereuses.

Question 1.3. **Expliquez ce que le dessinateur Plantu veut dénoncer.**

Plantu dénonce la proximité entre les habitations et les installations industrielles dangereuses. La maison, reconnaissable comme un lieu de vie ordinaire, se trouve au milieu d'un dispositif de laboratoire portant les noms de substances chimiques. Ce contraste transforme le voisinage en situation absurde et inquiétante. Le dessin souligne ainsi l'exposition des habitants aux dangers d'un accident industriel lorsque les logements sont implantés tout près des activités à risque, sans séparation protectrice apparente.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Plantu dénonce l’exposition des habitants aux dangers chimiques lorsque leur logement côtoie des installations industrielles à risque.

2. La directive Seveso et ses axes d’action

Le texte définit le risque majeur et rappelle l’origine de la directive européenne Seveso, adoptée après un grave accident chimique en Italie. Il présente les quatre axes de l’action menée autour des sites industriels classés.

Question 2.1. Indiquez quel type de risque industriel est à l’origine de la directive Seveso.

La directive Seveso est liée à un accident industriel chimique majeur survenu en 1976 à Seveso, en Italie. Des vapeurs toxiques de dioxine se sont répandues et ont entraîné des cancers du foie ainsi que des malformations chez des enfants. Le risque à l’origine de la directive est donc celui d’un accident provoquant la dispersion de substances chimiques toxiques, avec de graves conséquences pour la population.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un risque d’accident industriel chimique avec dispersion de substances toxiques, notamment de dioxine.

Question 2.2. Dites si cette directive est limitée à l’espace italien et justifiez votre réponse à partir du document.

Non, la directive ne se limite pas à l’Italie. Le document la qualifie d’européenne : elle concerne les sites industriels à risques au-delà du pays où l’accident déclencheur s’est produit. Il précise aussi qu’elle a été progressivement intégrée dans la législation française. Seveso est donc le nom lié à l’origine de la directive, et non la limite géographique de son application.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Non : directive européenne, elle a aussi été intégrée progressivement à la législation française.

Question 2.3. Reformulez les quatre axes de la directive.

Pour les sites industriels classés, la directive prévoit quatre axes d’action complémentaires. Ils couvrent la prévention des accidents, la protection des personnes, l’organisation des secours et l’information du public et des travailleurs.

Axe	Reformulation
Réduire le risque	Identifier les accidents possibles et prévoir des moyens pour diminuer le danger.
Protéger les populations	Étudier l’implantation des unités et maîtriser l’urbanisation autour des sites.
Préparer les secours	Planifier les interventions internes et les secours en cas d’accident.
Informer	Expliquer aux habitants et aux travailleurs les risques et les conduites à tenir en urgence.

Ces quatre volets visent à limiter les risques et leurs conséquences, tout en préparant les personnes concernées à une situation d’urgence.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Identifier et réduire les risques, protéger les populations, planifier les secours et informer habitants et travailleurs.

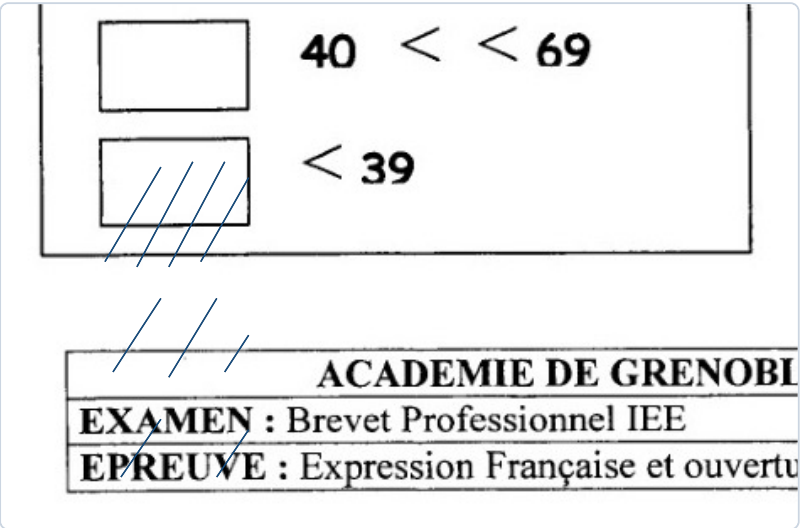
3. Répartition régionale des établissements classés Seveso

Un tableau indique le nombre d'établissements classés Seveso dans les régions françaises au 1er janvier 2003. L'annexe 1 fournit une carte régionale vierge et une légende à compléter.

Question 2.4. Sur l'annexe 1, complétez la légende de la carte.

La légende distingue trois classes d'effectifs : plus de 70, de 40 à 69, et moins de 39 établissements. Les cases sont à compléter par des trames distinctes, de la plus dense pour la première classe à la plus légère pour la dernière. Les effectifs 39 et 70 ne figurent pas dans le tableau, donc les seuils imprimés suffisent à classer toutes les régions données.

Trames distinctes de la légende



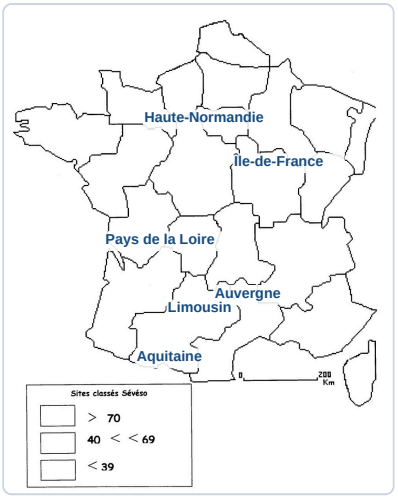
✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Plus de 70 ; de 40 à 69 ; moins de 39 établissements.

Question 2.5. Pour chacune des catégories de la légende, choisissez deux régions et inscrivez leur nom sur la carte.

Choisissez deux régions dans chacune des trois classes, puis inscrivez leurs noms à l'emplacement correspondant sur la carte. L'Île-de-France (96) et la Haute-Normandie (75) dépassent 70 sites. L'Aquitaine (63) et les Pays de la Loire (45) appartiennent à la classe de 40 à 69. Enfin, l'Auvergne (19) et le Limousin (7) comptent moins de 39 sites. Ces exemples respectent les effectifs du tableau.

Régions à inscrire sur la carte



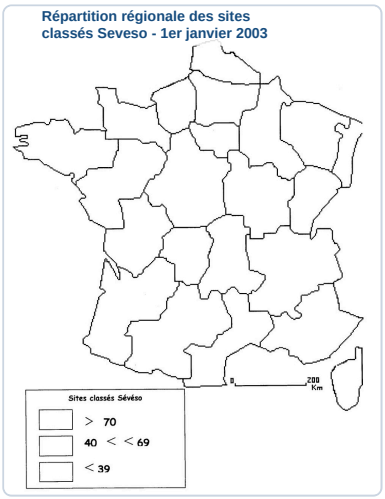
✓ RÉPONSE À RETENIR

> 70 : Île-de-France, Haute-Normandie ; 40 à 69 : Aquitaine, Pays de la Loire ; < 39 : Auvergne, Limousin.

Question 2.6. **Mettez en relation la carte et sa légende, puis donnez un titre à la carte.**

La carte représente les effectifs régionaux d'établissements classés Seveso au 1er janvier 2003, répartis selon les trois classes de la légende. Les écarts sont importants : Rhône-Alpes compte 141 établissements et l'Île-de-France 96, tandis que la Corse en compte 6 et le Limousin 7. Le titre doit donc préciser à la fois l'objet de la carte, l'échelle régionale et la date des données.

Titre de la carte



✓ RÉPONSE À RETENIR

Répartition régionale des établissements classés Seveso au 1er janvier 2003.

4. Affiche de consignes de sécurité en cas d’accident industriel

L’affiche illustrée présente des consignes à suivre en cas d’accident et indique comment obtenir des informations. Les questions portent sur son lien avec la directive Seveso, les risques évoqués et la façon dont le message est rendu accessible.

Question 3.1. Indiquez à quel axe de la directive Seveso ce document se rapporte.

Le quatrième axe de la directive Seveso prévoit d’informer les populations et les travailleurs sur les risques et la conduite à tenir en cas d’urgence. L’affiche « Les bons réflexes » en est l’application concrète : elle indique les gestes de protection à adopter lors d’un accident industriel et précise comment recevoir les consignes diffusées par les radios locales.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le document relève de l’information des populations sur les risques et les consignes en cas d’urgence.

Question 3.2. Identifiez les deux risques évoqués dans le document.

L’affiche évoque d’abord le risque d’inhalation de produits toxiques : elle conseille de rentrer dans un bâtiment et de se protéger les voies respiratoires, par exemple avec un mouchoir. Elle signale aussi un risque d’incendie ou d’explosion : les consignes interdisent de fumer, d’allumer une flamme ou de provoquer une étincelle.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les risques sont l’inhalation de produits toxiques et l’incendie ou l’explosion.

Question 3.3. Montrez que ce document est conçu pour être compris de tous.

Le document s’adresse à tous grâce à des dessins et pictogrammes qui montrent les gestes attendus ou interdits. Les phrases sont courtes et formulées simplement : rentrer dans le bâtiment le plus proche, ne pas aller chercher les enfants à l’école, ne pas fumer. L’affiche précise aussi les radios locales et leurs fréquences, afin que chacun puisse recevoir les consignes et les informations utiles.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les pictogrammes, les consignes simples et les fréquences des radios locales rendent le message accessible à tous.

5. Récit de l’explosion de l’usine AZF et de ses conséquences

Un extrait d’Une vie française de Jean-Paul Dubois évoque l’explosion de l’usine AZF à Toulouse le 21 septembre 2001, à travers le regard d’un narrateur et de sa famille. Le récit met en relief l’ampleur des dégâts, la réunion familiale et l’incertitude face aux catastrophes.

Question 4.1. Expliquez comment l’auteur traduit l’ampleur de la catastrophe et donnez des exemples caractéristiques.

L’auteur rend la catastrophe saisissante par des sensations et des images violentes : l’explosion semble venir « du centre de la terre », le sol tremble et le souffle « entaille les poumons ». Une accumulation détaille les conséquences : morts, blessés, voitures déchiquetées, structures déformées, plafonds effondrés, murs et toits emportés. Les métaphores du « bombardement » et des « doigts d’un géant », ainsi que la comparaison de la maison à une ruine, amplifient les destructions. Les phrases brèves « Et la stupeur. Et le silence » traduisent le choc des survivants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Accumulations, sensations, métaphores et phrases brèves rendent perceptibles la violence de l’explosion, l’étendue des dégâts et le choc des survivants.

Question 4.2. Expliquez pour quelles raisons la famille éprouve le besoin de se réunir.

La famille se retrouve spontanément le soir de l’explosion dans la maison familiale, éloignée du site et presque intacte, sauf quelques lézardes. Après une catastrophe brutale qui a fait des victimes et détruit des bâtiments, ses membres cherchent la présence et le réconfort de leurs proches. Ils se regroupent autour de la mère et suivent ensemble les informations à la radio et à la télévision. La scène finale, où la mère et le petit-fils s’endorment en se tenant la main, exprime leur besoin de protection et de solidarité face au choc.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La famille se réunit pour se soutenir et se protéger après le choc de la catastrophe.

Question 4.3. Expliquez comment vous comprenez la phrase « Pour autant, les principes d’incertitude et d’imminence étaient les mêmes » (lignes 31-32). Rédigez votre réponse en vous appuyant sur les premier et dernier paragraphes.

Dans le premier paragraphe, le narrateur rapproche le bouleversement provoqué par la mort de sa femme dans un accident d’avion des attentats qui frappent les États-Unis en septembre 2001. Le dernier paragraphe établit un parallèle entre ces avions-suicides et l’explosion de l’usine AZF à Toulouse, due au nitrate d’ammonium. Les origines diffèrent, mais les catastrophes surprennent et menacent les individus comme les sociétés. « Incertitude » souligne qu’on ne sait ni où ni comment elles surviendront ; « imminence » rappelle qu’elles peuvent éclater à tout moment. Le narrateur exprime ainsi la fragilité de toute situation que l’on croit sûre.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Accident, attentats ou explosion industrielle : nul ne peut prévoir où ni quand surviendra une catastrophe.

6. Urbanisme, risques industriels et décisions des élus

Cet éditorial du Monde des 23 et 24 septembre 2001 critique l'urbanisation autour de l'usine AZF et les choix des responsables publics. Il appelle les élus à repenser l'aménagement et à prendre en compte le coût des mesures de sécurité.

Question 5.1. Présentez la critique que le journaliste adresse aux pouvoirs publics.

Le journaliste reproche aux pouvoirs publics d'avoir laissé l'urbanisation gagner progressivement les abords de l'usine AZF. Les villes se sont étendues sans préserver d'espaces libres ni de zones protégées entre les quartiers d'habitation et les activités industrielles dangereuses. Il critique aussi les motivations de cette politique : préserver l'emploi et percevoir les taxes professionnelles ont été privilégiés, selon lui, au détriment de la sécurité des habitants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les élus ont laissé les habitations et les commerces se rapprocher d'AZF, privilégiant l'emploi et les recettes fiscales à la sécurité.

Question 5.2. Indiquez sur quels changements le journaliste s'appuie pour demander aux élus de modifier leur politique.

Le journaliste oppose la perception passée des accidents industriels à celle d'aujourd'hui. Lorsque l'industrie était considérée comme le moteur de l'économie, les catastrophes étaient souvent présentées comme des drames inévitables, ou les « dégâts du progrès ». Désormais, à l'heure du principe de précaution, la société ne les tolère plus. Ce changement d'attitude et cette exigence accrue de sécurité justifient, selon lui, que les élus modifient leur politique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société est passée de l'acceptation des accidents au nom du progrès à une exigence de précaution et de sécurité.

Question 5.3. Précisez quelles nouvelles mesures le journaliste demande aux élus.

1. Abandonner l'urbanisme du laisser-faire et mieux prendre en compte les risques industriels dans l'aménagement des villes.
2. Repenser les transports et les commerces.
3. Assumer le coût des mesures de sécurité et expliquer aux habitants que, si les villes perdent les taxes professionnelles, elles devront compenser cette perte par une augmentation des impôts locaux.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réformer l'urbanisme, repenser transports et commerces, financer la sécurité et compenser la perte des taxes professionnelles par des impôts locaux.

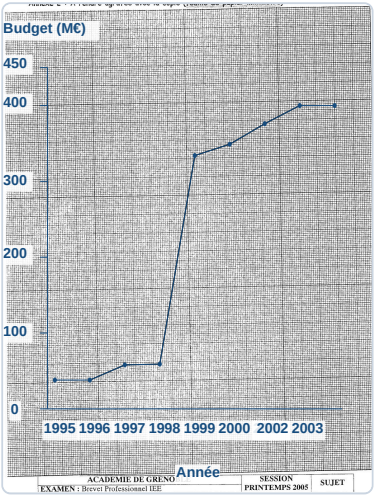
7. Évolution du budget français de prévention des pollutions et des risques

Un tableau présente le budget français de prévention des pollutions et des risques, en millions d'euros, de 1995 à 2003. L'annexe 2 est une feuille de papier millimétré destinée à construire la courbe demandée.

Question 6.1. Sur l'annexe 2, construisez la courbe correspondant aux données du tableau.

Sur l'annexe 2, placez les années de 1995 à 2003 sur l'axe horizontal et le budget, en millions d'euros, sur l'axe vertical. Une graduation verticale de 0 à 450 permet de représenter toutes les valeurs. Reportez, dans l'ordre, les couples (1995 ; 38), (1996 ; 38), (1997 ; 58), (1998 ; 59), (1999 ; 334), (2000 ; 349), (2001 ; 376), (2002 ; 400) et (2003 ; 400), puis reliez les points.

Budget de prévention des pollutions et des risques, 1995-2003

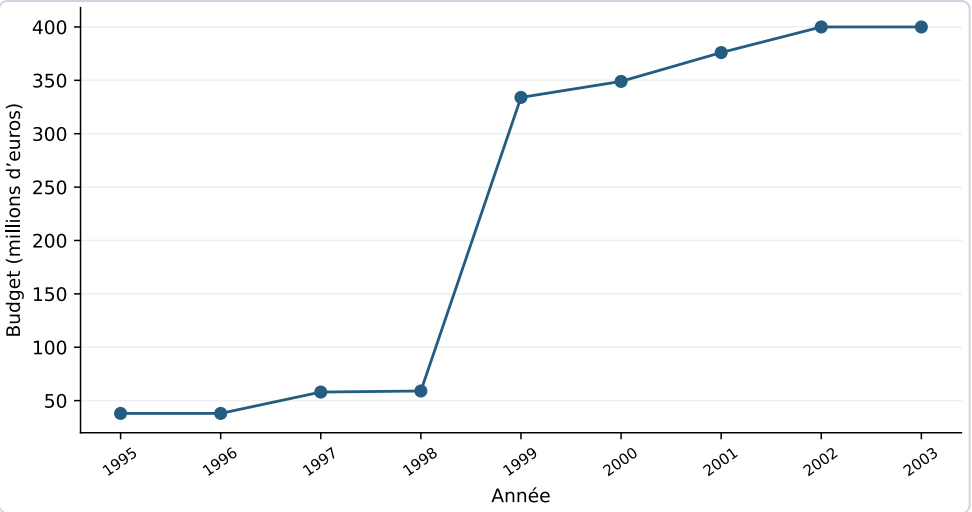


✓ RÉPONSE À RETENIR

Courbe tracée de 1995 à 2003 : le budget passe de 38 à 400 millions d'euros.

Question 6.2. Analysez cette courbe.

De 1995 à 1998, le budget reste faible et varie peu : il passe de 38 à 59 millions d'euros. La courbe montre ensuite un bond très marqué, de 59 à 334 millions entre 1998 et 1999. Après cette hausse, la progression est plus modérée : le budget atteint 400 millions en 2002. Il reste à ce niveau en 2003. La variation la plus forte est donc celle observée entre 1998 et 1999.



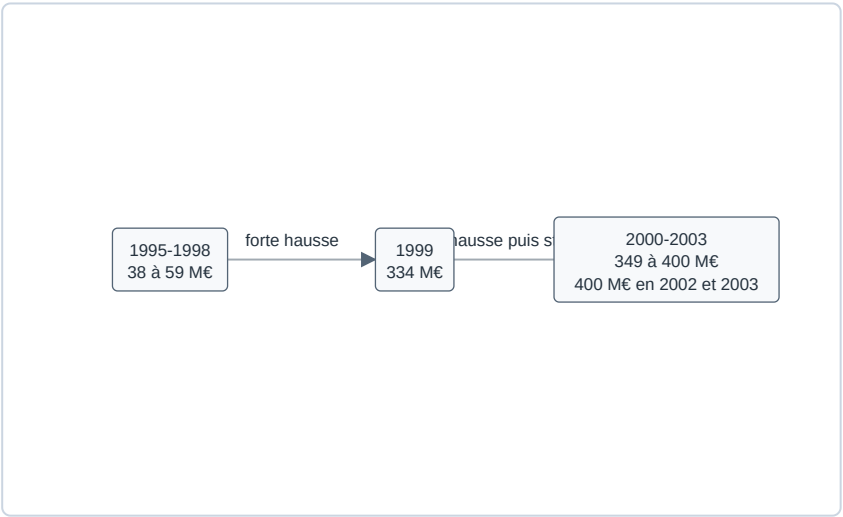
✓ RÉPONSE À RETENIR

Après une faible variation jusqu'en 1998, le budget bondit en 1999, augmente progressivement jusqu'en 2002, puis reste stable en 2003.

Question 6.3. Indiquez ce que vous pouvez déduire de cette évolution.

Le budget consacré à la prévention des pollutions et des risques augmente fortement sur la période étudiée : il passe de 38 millions d'euros en 1995 à 400 millions en 2003. Cela traduit un renforcement important des moyens budgétaires affectés à cette prévention. La hausse n'est toutefois pas régulière : elle est particulièrement forte en 1999, puis ralentit. Enfin, l'égalité des montants de 2002 et 2003 montre une stabilisation en fin de période.

Étapes de l'évolution du budget de prévention



Synthèse des valeurs et des étapes observées dans le tableau.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Entre 1995 et 2003, le budget est multiplié par plus de dix, puis se stabilise à 400 millions d'euros en 2002 et 2003.

8. Rédaction au choix sur les risques industriels ou une catastrophe

Le candidat rédige un seul des deux sujets proposés. Il peut écrire une lettre au maire au sujet de l'implantation d'une usine dangereuse, ou raconter aux journalistes ses ressentis après avoir été dégagé par les secouristes plusieurs jours après une catastrophe.

Au choix avec le sujet 2

Question Sujet 1. Rédigez une lettre au maire pour lui faire part de l'ensemble de vos inquiétudes concernant l'implantation d'une usine classée dangereuse dans votre commune et proposer une implantation que vous jugez plus acceptable. Le corps de la lettre doit comporter environ trente lignes et au moins trois arguments illustrés d'exemples. La correction de la langue compte pour un maximum de 4 points.

Modèle de lettre, sujet 1

Monsieur le Maire,
L'annonce de l'implantation d'une usine dangereuse dans notre commune m'inquiète.
Un accident industriel peut avoir des conséquences graves.
L'explosion de l'usine AZF à Toulouse a détruit des bâtiments proches.
Elle rappelle que les riverains peuvent être directement touchés.
Les fumées ou produits toxiques peuvent aussi menacer leur santé.
De plus, l'urbanisation peut rapprocher progressivement logements et usine.
À Toulouse, l'habitat et les commerces avaient gagné du terrain autour d'AZF.
Enfin, une catastrophe exige des secours rapides et bien organisés.
Sans consignes claires, les habitants risquent de se mettre en danger.
Je vous demande donc d'étudier un emplacement éloigné des habitations et des écoles.
Une zone tampon non constructible doit séparer l'usine des quartiers.
Avant toute décision, faites évaluer les risques et les solutions de prévention.
Il faut aussi prévoir des plans de secours et des exercices réguliers.
Les riverains doivent connaître les consignes d'urgence et être informés des risques.
Enfin, associez-les aux décisions lors d'une concertation publique.
La sécurité des habitants doit guider le choix du site.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Choisir un site éloigné des habitations, après évaluation des risques, avec zone tampon, secours planifiés et information des riverains.

Au choix avec le sujet 1

Question Sujet 2. Racontez aux journalistes ce que vous avez ressenti durant les moments terribles suivant une catastrophe, après que les secouristes vous ont dégagé plusieurs jours après l'événement. La correction de la langue compte pour un maximum de 4 points.

Témoignage aux journalistes, sujet 2

Je ne sais plus combien de temps je suis resté sous les décombres. Dans le noir, chaque minute semblait interminable. J’avais froid, soif et mal partout. Je tentais de bouger, mais les gravats me retenaient. Par moments, j’entendais des voix lointaines : alors l’espoir revenait, puis le silence me faisait craindre qu’on ne m’ait pas entendu. Pour tenir, je pensais à mes proches et je me répétais que les secours finiraient par arriver. Quand j’ai entendu mon nom, j’ai voulu répondre, mais ma voix était presque éteinte. La lumière m’a ébloui lorsqu’on m’a dégagé. J’ai ressenti un immense soulagement, mêlé à la peur pour ceux qui étaient encore ensevelis. Je n’oublierai jamais ces jours d’attente ni les mains qui m’ont rendu à la vie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le récit exprime l’angoisse et l’épuisement de l’attente, l’espoir des secours, puis le soulagement mêlé d’inquiétude pour les autres victimes.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2005)

Bilan de l'épreuve : Épreuve d'Expression française et ouverture sur le monde du Brevet Professionnel IEE, session printemps 2005, d'une durée de 3 heures. Le sujet étudie les risques industriels, la directive Seveso et la catastrophe d'AZF à travers un dessin, des textes, une affiche, une carte et un tableau. Il évalue l'analyse de documents, la cartographie, la lecture de données et l'expression écrite.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un risque majeur associe une faible probabilité de survenue à une gravité potentiellement extrême de ses conséquences.
- La directive Seveso prévoit la réduction des risques, la protection des populations, la planification des secours et l'information.
- Pour tracer la courbe, placez les années en abscisse et le budget en millions d'euros en ordonnée, avec une échelle lisible.
- L'analyse d'une courbe décrit les évolutions marquantes à partir des données avant d'en tirer une déduction justifiée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour le dessin, distinguez la nature du document, les éléments représentés et la critique formulée.
- Pour la carte, respectez les catégories de la légende et inscrivez clairement les noms des régions choisies.
- Pour la courbe, indiquez les axes, les unités et l'échelle, puis reportez chaque valeur avec soin.
- En écriture, traitez un seul sujet et respectez toutes ses consignes ; la correction de la langue peut compter jusqu'à 4 points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la courbe du budget de prévention ?

Placez les années 1995 à 2003 sur l'axe horizontal et le budget en millions d'euros sur l'axe vertical. Choisissez une échelle régulière adaptée aux valeurs, reportez chaque point du tableau, puis reliez les points et identifiez le graphique.

Q : Comment commenter l'évolution du budget dans le tableau ?

Décrivez les valeurs données : le budget reste presque stable de 1995 à 1998, augmente fortement en 1999, progresse ensuite jusqu'en 2002 et reste identique en 2003. Le tableau indique l'évolution, mais n'établit pas ses causes.

Q : Dois-je rédiger les deux sujets d'écriture ?

Non. Le sujet demande d'en traiter un seul, et seulement celui-là. Le sujet 1 précise environ trente lignes et au moins trois arguments illustrés d'exemples ; le sujet 2 demande un récit des ressentis après une catastrophe.

Q : Quels éléments de notation sont explicitement indiqués ?

Les questions sur les documents totalisent 20 points et l'écriture vaut 20 points. Pour chacun des sujets d'écriture, la correction de la langue peut compter jusqu'à 4 points. Aucun autre détail de barème n'est précisé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2005/BP Électricien - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2005 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Électricien : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.